

Rapport annuel 2013

Bureau de la coordination :
Av. de Tourbillon 9 – 1950 Sion
Tél. 027 323 00 03
Courriel : info@coraasp.ch

www.coraasp.ch
mai 2014

RAPPORT DE LA PRESIDENCE

L'année 2013 a été marquée par une activité assez chargée, dont je ne relèverai que quelques points principaux. Tout d'abord, nous avons enregistré avec plaisir et un très grand soulagement le refus de la 6^e révision b de l'assurance-invalidité. En effet, après des mois de discussion, le Parlement a refusé définitivement cette révision, le 21 juin 2013, lors de la session d'été. Ce vote met un terme à des années de révisions successives qui, toutes, ont eu pour but de faire des économies et donc de baisser les prestations pour les personnes dépendant de l'assurance-invalidité.

Cet enterrement de première classe nous permet d'espérer pouvoir souffler un peu et, surtout, qu'enfin, on se donne le temps d'analyser les effets, sur le terrain, des mises en œuvre des révisions 5 et 6a de l'AI. C'est d'ailleurs ce qui avait été promis lors de la campagne de votation sur la 5^e révision.

Lors de l'année 2013, nous avons eu le plaisir de remettre «La Charte des proches» à différents conseillers d'Etat des cantons romands. Nous avons commencé cette importante présentation lors de notre dernière assemblée générale à Fribourg où nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Anne-Claude Demierre pour le Conseil d'Etat de Fribourg. Cette charte a ensuite été remise à M. Pierre-Yves Maillard pour le canton de Vaud, M. Laurent Kurth pour celui de Neuchâtel et M. Michel Thentz pour celui du Jura.

Durant l'année 2013, le comité a tenu six séances lors desquelles il a traité des activités de la Coraasp. Je tiens ici à remercier, et je pense que ce ne sera jamais trop, les membres du comité pour leur disponibilité et leur assiduité. Sans leur engagement bénévole, assumé avec une conscience toute professionnelle, notre association ne pourrait tout simplement pas fonctionner.

Nous avons été particulièrement occupés par la réorganisation de la Coraasp. En effet, après dix ans de bons et loyaux services, notre coordinatrice Mme Barbara Zbinden a décidé de réorienter sa carrière professionnelle vers la formation continue. Ce départ a provoqué une réorganisation de la répartition des fonctions au sein de notre association. Tout d'abord, nous avons eu la chance de pouvoir engager, en qualité de directrice, dès le 1^{er} septembre dernier, Mme Florence Nater, qui était coordinatrice à l'Anaap (association neuchâteloise). Par sa fonction de membre du comité de la Coraasp et responsable de la politique sociale, elle connaissait déjà de manière approfondie notre association. Au poste de directrice, elle a repris toutes les fonctions qui étaient assumées par Barbara et gardé la responsabilité de la politique sociale. Pour compléter notre équipe, nous avons engagé Mme Ghislaine Glassey, active dans la formation sociale, pour reprendre le secteur de la formation. De plus, nous pouvons toujours compter sur la précieuse collaboration de Mme Sabine Germanier, en qualité de secrétaire administrative.

Pour l'avenir, le point le plus préoccupant reste le blocage des subventions de la part de la Confédération. En effet, nous devons au cours de l'année 2014 renégocier le mandat de prestations et, comme vous pouvez vous en douter, la pierre d'achoppement reste les moyens financiers qui accompagneront ce mandat pour les quatre prochaines années.

Marlyse Dormond Béguelin, Présidente

RAPPORT DE LA COORDINATION

INTRODUCTION

Au début de l'année 2013, Barbara Zbinden annonçait au comité son souhait de quitter son poste à la Coraasp pour relever un nouveau défi professionnel en tant que professeure à l'unité de formation continue de l'éesp (Ecole d'études sociales et pédagogiques) à Lausanne. Ce n'est pas sans émotion ni une certaine inquiétude que le comité a accueilli cette nouvelle, tout en comprenant bien le souhait de Barbara de porter son expérience, son engagement et ses convictions dans un autre champ d'action professionnelle. Dans une volonté de continuité, le comité m'a proposé de reprendre le poste de Barbara à son départ, le 1^{er} septembre 2013. Forte de mon expérience de plus de dix ans à l'Anaap, à Neuchâtel, et de mon engagement depuis 2009 en qualité de responsable du secteur de politique sociale de la Coraasp, j'ai accepté avec enthousiasme de relever ce nouveau défi professionnel. Dans le chemin précédant son départ de la Coraasp, Barbara a croisé celui de Ghislaine Glassey, travailleuse sociale et formatrice, qui a accepté de reprendre la responsabilité du secteur formation et coaching. Dans la foulée de ces changements, le comité a décidé de renommer la fonction de «coordinatrice» en «directrice» pour assurer une plus grande clarté vis-à-vis de nos partenaires extérieurs. Avec notre secrétaire Sabine Germanier qui, outre ses compétences de gestion administrative, dispose de talents créatifs forts précieux pour la Coraasp, la nouvelle équipe a ainsi pris ses marques et ses nouvelles fonctions le 1^{er} septembre 2013 :

Florence Nater, directrice et responsable du secteur politique sociale (50 %)

Ghislaine Glassey, responsable secteur formation et coaching (20 %)

Sabine Germanier, secrétaire et chargée de projet pour le 10.10 (50 %)

Jean-Pierre Zbinden, président de la commission art. 74 (15 %)

C'est donc une petite équipe motivée, dynamique et inscrite dans la continuité, qui a repris le flambeau des mains de **Barbara Zbinden** qui, durant les dix années de son engagement à la Coraasp, a contribué à faire de notre organisation faîtière romande une plate-forme d'actions et de projets novateurs et visionnaires dans le domaine de la santé mentale en Suisse romande. Nous avons officiellement pris congé de Barbara le 10 octobre 2013 à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale avec beaucoup d'émotion, mais aussi avec une énorme reconnaissance pour tous les liens que Barbara a su tisser avec tant de finesse et d'humanité, pour l'esprit citoyen et fédérateur qu'elle a impulsé et cultivé tout au long de ces années. Un grand merci à toi Barbara pour ce bel engagement!



Florence Nater

PROJETS ET ACTIONS EN COURS

Forum social 2013 à Fribourg

Agir ensemble et laisser des traces, tel est le thème qui a été retenu pour notre Forum social 2013. En portant aujourd'hui un regard rétrospectif, on pourrait penser que le choix de ce thème a été inspiré par l'annonce du départ de Barbara de la Coraasp. Pourtant, même si a posteriori cette thématique était symboliquement forte dans la perspective des changements au sein de la Coraasp, c'est plutôt notre volonté d'ancrer nos réflexions dans le temps et dans la continuité qui a inspiré notre choix. En 2012, lors du Forum social consacré au rôle des travailleurs sociaux au sein des organisations de la Coraasp nous avons relevé combien celles-ci étaient très actives et développaient de nombreuses actions collectives en santé mentale, sans que forcément l'expérience des uns soit connue et puisse nourrir celle des autres. En outre, notre forum 2013 correspondant également avec la validation officielle de notre charte pour un partenariat entre les acteurs du domaine de la santé mentale, cette volonté d'inscrire les traces de notre action s'est donc imposée tout naturellement comme thème de choix pour notre forum social. Après l'ouverture officielle de l'après-midi par notre présidente, le forum a commencé par une conférence de Viviane Prats, doyenne et professeure de l'unité de formation continue de l'éesp, sur le thème *Développer l'action communautaire en Suisse romande*. Christine Wyss, formatrice d'adultes, et Ghislaine Glassey ont ensuite animé des ateliers exploratoires où le fil rouge s'articulait autour du partage d'expériences collectives vécues au sein des organisations ayant inspiré du plaisir et de la fierté. Pour ancrer la mémoire de cet après-midi créatif, Sabine Germanier a réalisé un album souvenir remis aux organisations et accessible sur notre site internet.

Charte pour un partenariat entre les acteurs du domaine de la santé mentale

D'abord appelée «Charte des proches», cette charte pour un partenariat est le fruit d'une réflexion menée par un groupe de travail de la Coraasp constitué dans le courant de l'année 2011, à la suite du congrès du Graap Fondation consacré au thème *Maladies psychiques: et les proches dans tout ça? Oser en parler!* Aboutissement d'un véritable processus de concertation et de réflexion entre les différents acteurs – proches, personnes concernées par un trouble psychique et professionnels –, cette charte a été officiellement validée par l'assemblée générale de la Coraasp en mai 2013. A travers des principes éthiques, humains et philosophiques, cette charte cherche notamment à clarifier, mieux faire reconnaître et ancrer le rôle joué par les proches des personnes souffrant de troubles psychiques. En inscrivant le projet au centre du processus d'accompagnement, la charte veut lancer un regard différent: le patient n'est pas «sa maladie»; le patient est le pilote de son projet de vie auquel ses proches et son réseau de professionnels vont apporter leur contribution pour sa réalisation. Nous voilà donc dans un changement de perspective, cher à la philosophie de la Coraasp. Il ne s'agit plus seulement de «soigner un malade» et de «soutenir ses proches», mais bien de cheminer avec une personne dans son projet de vie – avec ou malgré la maladie – et de reconnaître le rôle et les besoins des autres acteurs de son projet, en particulier ses proches.

Au-delà de l'important travail de promotion de cette charte auprès des instances officielles, entrepris dès l'assemblée générale de l'an dernier, le véritable chemin d'appropriation et d'intégration de cette charte reste encore à faire. Les démarches impulsées par les membres de la Coraasp dans les différents cantons romands montrent que, de façon générale, cette charte est plutôt bien accueillie sur le principe, mais que certains fondamentaux auxquels elle aspire suscitent néanmoins des réactions, des interrogations, voire potentiellement des craintes, auprès des professionnels de la santé. Une charte, de surcroît une charte de la Coraasp, ne saurait être imposée; au contraire, elle doit plutôt ouvrir le dialogue et la concertation, et c'est dans cette voie que la Coraasp et ses membres vont poursuivre leur travail de promotion de ce bel outil.

Formation de pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale

L'année 2013 marque la concrétisation d'un projet auquel la Coraasp et ses membres rêvent depuis plusieurs années: la reconnaissance de l'expertise des personnes concernées à travers une formation certifiante de pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale. Après la signature d'une convention de partenariat entre la Coraasp et Pro Mente Sana ainsi que l'élaboration du programme de formation avec l'éésp, la publication de la plaquette de formation a été faite fin avril 2013. Vingt-huit personnes ont fait acte de candidature et ont soumis leur dossier. Chaque candidat-e a été reçu-e pour un entretien mené conjointement par une représentante de chaque partenaire – Coraasp, Pro Mente Sana et l'éésp. L'expérience de vie avec la maladie psychique et de l'usage des services de soins psychiatriques, la capacité à prendre du recul sur son parcours de vie, l'ouverture à de nouveaux apprentissages, mais aussi une représentativité concernant l'âge, le genre et la provenance géographique ont constitué les critères permettant aux partenaires du projet de choisir les 15 candidat-e-s retenu-e-s pour cette première volée. C'est à la mi-novembre 2013 que ces étudiant-e-s ont entamé dans l'enthousiasme et le dynamisme leur formation de pair-e praticien-ne en santé mentale.

Barbara Zbinden, qui s'est beaucoup engagée au sein de la Coraasp en faveur de la mise sur pied de ce projet, en assure une certaine continuité sous sa nouvelle casquette de professeure à l'éésp, puisqu'elle fait partie de l'équipe interne à l'unité de formation continue de l'école, qui assume le suivi de cette formation. Comme toute formation délivrée à l'éésp, celle de pair-e praticien-ne en santé mentale est pilotée par différentes instances qui en garantissent les contenus et la qualité: un comité de pilotage (la Coraasp y est représentée par Ghislaine Glassey), un comité pédagogique et un conseil scientifique (la Coraasp y est représentée par Florence Nater).

Ateliers citoyens sur le nouveau droit de la protection de l'adulte et participation au congrès 2013 du Graap Fondation

Fin 2012 et début 2013, des ateliers citoyens ont été organisés par la Coraasp et ses membres locaux dans les différents cantons romands sur le thème du nouveau droit de protection de l'adulte entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Ces ateliers citoyens, animés par les membres de la Coraasp avec l'appui de juristes, ont permis à différents publics de se familiariser avec ces nouvelles dispositions légales, mais aussi de formuler des craintes et des espoirs quant à l'application de ce nouveau droit sur le terrain. Dans la perspective de leur participation au congrès du Graap Fondation, chaque atelier cantonal était appelé à traiter plus spécifiquement d'une thématique; ainsi, Vaud a porté une attention particulière aux curatelles, Fribourg aux directives anticipées, Neuchâtel aux mesures de contention et

d'isolement, le Jura aux traitements forcés, Genève au rôle des proches et le Valais aux placements à des fins d'assistance. La restitution des travaux des ateliers, sous différentes formes (lecture, dialogue, théâtre) lors du congrès du Graap Fondation, a permis de transmettre un éclairage nuancé, mais néanmoins optimiste, sur les perspectives apportées par ce nouveau droit et l'envie d'en suivre attentivement son application sur le terrain.

Recherche-action sur la spécificité de notre action en santé mentale

Les premières étapes de notre projet de «modélisation de l'action sociale propre aux organisations membres de la Coraasp» par le biais d'une recherche-action menée en partenariat avec une haute école se sont concrétisées durant l'année 2013. Un petit groupe de pilotage, constitué de représentant-e-s de la Commission art. 74 et de la coordination Coraasp, a entamé la réflexion; des contacts ont été établis avec l'éésp et, en automne 2013, le comité a validé le mandat et l'offre de l'éésp comme partenaire scientifique de la démarche. Dans le cadre de la recherche de fonds menée en 2013, la Loterie Romande a accordé un financement pour la réalisation d'un documentaire audio-visuel restituant notre démarche. Ainsi donc, durant l'année 2014, la Coraasp pourra mener cette recherche-action, tout en réalisant un document audio-visuel pour rendre compte de ce processus. Avec une telle démarche, la Coraasp cherche à définir, avec ses membres, les lignes de force communes qui caractérisent leur action spécifique sur le terrain dans le champ de la santé mentale. La recherche-action menée avec un partenaire scientifique externe permettra à la Coraasp et à ses membres de promouvoir le «modèle Coraasp» comme une approche probante dans le domaine du rétablissement en santé psychique. Elle devrait aussi contribuer à renforcer la reconnaissance des organisations membres dans leurs environnements respectifs.

Projet de campagne nationale de sensibilisation

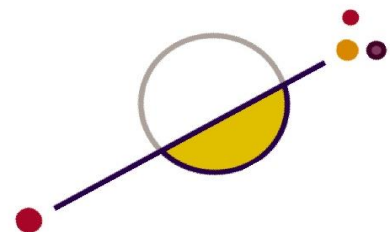
A l'invitation de la fondation suisse Pro Mente Sana et de l'Institut suisse de médecine sociale et préventive de Zurich, la Coraasp a décidé de participer activement et financièrement à un groupe de travail pour un projet de campagne nationale de sensibilisation aux questions de santé et de maladie psychique. Ce groupe de travail, comprenant tant des organisations privées que des services publics, a eu pour mission de concevoir, avec l'aide de professionnels de la communication, un concept de campagne nationale de sensibilisation susceptible de fédérer largement tant les personnes concernées, les proches que les professionnels de la santé. Cette première étape a été réalisée de façon plutôt satisfaisante. L'enjeu qui est de taille – par la concrétisation et le financement d'une campagne nationale – est cependant encore à venir!

Florence Nater

SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION

Journée mondiale de la santé mentale à Lausanne

Inspirée par la validation officielle de notre Charte pour un partenariat entre les acteurs du domaine de la santé mentale, cette thématique des liens avec la famille et les amis a constitué le fil rouge de la journée du 10.10.2013 sous le thème spécifique *Avoir des amis et une famille, c'est*



bon pour la santé!. En choisissant ce thème, nous avons voulu mettre en avant l'importance de nos liens sociaux pour la santé mentale, mais aussi nous inviter à réfléchir sur la nature et la qualité de nos liens.

C'est avec plaisir que nous remercions ici les artisans qui ont œuvré à tout ou partie de l'élaboration du 10.10.2013 au sein du groupe de travail: Micheline Jorand Grivel, Sandra Blanchard, Fabrice Le Flem, Sandrine Angeloz, Martine Diallo Constantin, Victoria Pais Demarco, Claudio De Martino, Claire-Lyse Cabane, Dominique Scheder, Leandra Waldvogel, Pauline Mayer, Sabine Germanier et Barbara Zbinden.

Pour l'action tout public, le groupe a privilégié cette année un partenariat avec des restaurants qui, dans chaque canton romand, ont accepté d'utiliser le jour même, voire pendant plusieurs jours avant et/ou après la journée du 10 octobre, des sets de table

LE SAVIEZ-VOUS ?
En Suisse, plus de 4% de la population souffrent de troubles psychiques importants et environ 13% de troubles moyens.
Les maladies psychiques et neurologiques coûtent plus de 20 milliards de CHF par année.

CONCOURS
6 bons-restaurants de CHF 100.- à gagner, jusqu'au 31 octobre 2013 !
Questions ... ?
Participez au grand tirage au sort pour gagner un bon-restaurant dans votre canton, en envoyant un e-mail avec la réponse à la question ci-dessus ainsi que vos coordonnées (nom, prénom, adresse) à info@coraasp.ch
Les gagnants seront avisés par e-mail. Le tirage et le nom des gagnants seront également affichés sur le site internet de la Coraasp.
A partir du 30 novembre 2013.
Coraasp

présentant la Coraasp et ses organisations membres et portant notre message destiné à la journée mondiale de la santé mentale. Nous remercions les différents restaurateurs qui ont accepté de s'associer à cette manifestation et qui contribuent ainsi à notre vision citoyenne de la santé mentale.

Les organisations membres de la Coraasp et toutes les autres personnes intéressées ont pu

s'associer à la réalisation d'une œuvre collective par l'envoi d'une photo de leurs meilleur-e-s ami-e-s accompagnée ou non d'un témoignage écrit.

L'œuvre collective réunissant toutes les réalisations visuelle et graphique de intitulée *Mon meilleur ami à la conquête* exposée lors de la cérémonie officielle Montbenon à Lausanne. Les écrits ont été mis en scène et lus par comédienne, durant la cérémonie au d'autres témoignages sur l'importance partagés: Sylvie Trolliet dans une séquence de contes; Marie-Ange Brélaz et Daniel Rausis à l'occasion d'un dialogue interview; Pauline Mayer, Raphaël Bortolotti et Antoine Schneider dans la déclinaison de l'amour et de l'amitié à travers des airs d'opérette. Notre cérémonie officielle s'est terminée en toute amitié autour d'un buffet dînatoire préparé par le Graap. Nous remercions les ateliers Artibric et Grain de Sel du Graap Fondation (cuisine et bureau), l'équipe du Graap La Roselière, Marie Israël, Fabrice Le Flem, Maurizio Zasso, les membres d'ABA et de *l'îlot* ainsi que toutes les aides anonymes que nous aurions omises de nommer. Elles sont si précieuses et elles méritent, ellesaussi, d'être mises en lumière. MERCI!



Sabine Germanier
du monde,
au Casino de
témoignages
Rita Gay,
cours de laquelle
de l'amitié ont été

Présentations, conférences publiques et prestations de formations spécifiques

En 2013, dans cette année de transition pour la Coraasp, nous avons malgré tout cherché à répondre de façon positive aux sollicitations reçues, notamment :

- une intervention à la journée des « proches-aidants » dans le canton du Jura sur la présentation de notre Charte pour un partenariat entre les acteurs du domaine de la santé mentale;
- une conférence au congrès du GREA (Groupe romand d'études des addictions);
- une conférence à la Croix-Bleue neuchâteloise sur les révisions de l'AI et l'engagement militant;
- une intervention à la HES à Fribourg sur l'action collective;
- 2 interventions dans les ateliers de la Journée R3 à Malévoz sur le thème *Power to the people* en novembre 2013.

Travail avec les médias

Les médias sont des relais essentiels pour la communication de notre vision en santé mentale et pour les actions mises en œuvre au sein de la Coraasp. L'énergie consacrée à ce travail n'a cependant pas toujours son équivalence dans le résultat de ce que les médias acceptent de communiquer auprès de leurs lecteurs ou auditeurs. Nous relevons néanmoins pour l'année 2013 l'organisation de deux conférences de presse, l'une à Fribourg, en marge de la validation officielle et de la remise aux autorités fribourgeoises de notre charte, avec une conférence de presse qui a notamment donné lieu à un article dans *La Liberté*. L'autre conférence de presse, organisée à Lausanne pour la Journée mondiale de la santé mentale et la promotion de notre charte, a été tenue malgré l'absence de journalistes! La Coraasp a également participé à une conférence de presse à Neuchâtel, en collaboration avec l'Anaap, pour les manifestations du 10.10 et la remise officielle de la charte aux autorités neuchâteloises. La conférence de presse a été bien fréquentée et bien relayée au niveau des médias locaux. Le lien entre un événement, des actions locales et la presse locale semble se faire assez facilement; par contre, notre accès aux médias romands pour diffuser notre action et notre positionnement en Suisse romande mériterait, quant à lui, d'être encore travaillé.

En ce qui concerne la presse spécialisée, nous observons que la Coraasp est régulièrement sollicitée pour réagir ou positionner son action sur l'un ou l'autre domaine. Ainsi, en 2013, un article a notamment été écrit pour la revue *Diagonales* sur l'action collective en santé mentale.

Sabine Germanier & Florence Nater

SECTEUR FORMATION ET COACHING



Durant cette année 2013, en qualité de nouvelle collaboratrice au sein de la Coraasp, ma palette d'activités s'est déclinée en quatre couleurs principales:

✚ Un premier ton pour la mise en place d'un programme de formation

J'ai dû m'imprégner des valeurs de la Coraasp et tenir compte du fait que les formations ont à répondre à plusieurs critères. Destinées à tous les publics, ces formations servent à développer des compétences relationnelles, prennent en compte l'intelligence émotionnelle et intuitive, ainsi que les aptitudes à gérer le stress, les situations d'urgence ou de crise des

personnes, des équipes, des organisations et des entreprises actives dans tous les secteurs d'activité.

Plusieurs étapes incontournables:

- la rencontre en juin 2013 avec les référents s'occupant de la formation au sein de plusieurs associations, pour récolter les demandes et les souhaits en matière de cours;
- la rencontre avec divers intervenants susceptibles de répondre à ces attentes dans la philosophie Coraasp;
- fin 2013 et début 2014: la mise en place d'un programme présenté aux membres du comité de la Coraasp;
- la diffusion de l'information aux associations début 2014;
- au printemps 2014: un bilan plutôt gris dans mon nuancier... deux cours annulés, faute de participants...

✚ Une deuxième teinte pour la participation aux événements organisés par la Coraasp

- en février et en mars: les ateliers citoyens du Valais qui réfléchissent au nouveau droit de protection de l'adulte;
- le 23 mai 2013: le forum social de la Coraasp avec la coanimation d'ateliers sur le thème *Agir ensemble et laisser des traces*;
- le 28 mai 2013: le congrès du Graap Fondation avec deux étudiant-e-s de la HETS de Sierre et Claire-Lyse Cabane pour donner la couleur du travail et des réflexions des ateliers citoyens du Valais;
- le 10.10: participation à la Journée mondiale de la santé mentale pour partager ce moment de fête et pour dire au revoir à notre collègue Barbara;
- le 22 novembre 2013: la Journée R3 à l'Hôpital de Malévoz sur le thème *Power to the people*; participation à un atelier de partage et d'échange autour de la thématique de l'empowerment dans la formation; un moment vibrant de témoignage avec Claire-Lyse Cabane et Dominique Scheder.

✚ Une troisième tonalité pour les interventions auprès des écoles de travail social ou de formation professionnelle

- 2 demi-journées à la HES de Fribourg avec Claire-Lyse Cabane, à la rencontre d'étudiant-e-s de la filière éducation sociale. Il s'agissait de leur donner un message fort et de les sensibiliser à une approche valorisant l'empowerment.
- Puis, 3 jours à la HES de Sierre, avec des étudiant-e-s de 2^e année de la filière service social, toujours accompagnée de Claire-Lyse Cabane, afin de vivre le partage et le témoignage de notre experte par expérience.
- 12 jours d'intervention auprès des apprenti-e-s ASE (assistants socio-éducatifs) dans le contexte de leur cours interentreprise. La mission était de les amener à réfléchir à leur pratique, à leur pouvoir, à leur responsabilité. J'ai ainsi rencontré plus de 200 jeunes âgé-e-s de 17 ans et plus, en formation dans des crèches, des EMS ou des instituts en lien avec le handicap, ou dans les HES.

Durant ces diverses interventions, j'ai pu semer, je l'espère, quelques graines en lien avec notre éthique et les encourager à prendre leur place dans leur travail, à aller à la rencontre

des personnes qu'elles accompagnent quotidiennement avec un regard de respect et d'espoir. Cela a été également l'occasion de raconter nos actions, nos projets communautaires, de parler de l'importance des pair-e-s praticien-ne-s, des proches.

✚ *Et ma quatrième couleur va pour ma contribution au projet de formation de pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale: participation au comité de pilotage et recherche de stages en Valais*

Autant de couleurs qui ensemble forment la palette d'un poste dont les nuances ne sont jamais monotones, mais toujours éclatantes, et qui mettent de la lumière dans mes journées, lumière que je retrouve également lorsque je rencontre mes deux collègues à Sion pour nos séances de travail.

Ghislaine Glassey



SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

Tension et soulagement... Ces mots pourraient résumer à eux seuls ce qui a constitué le menu principal de l'action de ce secteur durant l'année 2013. Entre janvier et juin 2013, le dossier de l'AI a été sous haute tension, puisque, après avoir été traité à deux reprises par le Conseil des Etats et le Conseil national, il est entré dans un processus d'élimination des divergences entre les deux chambres parlementaires. Présenté ainsi, le sujet a l'air très technique. Cependant, la Coraasp s'étant impliquée activement dans le travail de lobbying parlementaire, elle a pu suivre l'évolution de ce dossier de très près et mesurer combien les enjeux stratégiques et politiques ne sont pas toujours en phase et en harmonie avec les besoins et les réalités de terrain. Ainsi, même si, à certains égards, le visage de la 6^e révision AI b, dans son état de janvier 2013, était plus acceptable que son tout premier portrait de 2011 – notamment parce que les mesures les plus préoccupantes, comme la réduction des rentes pour enfants, avaient été mises de côté –, il n'en demeure pas moins que certaines dispositions de cette nouvelle révision demeuraient contestables. Les organisations de personnes handicapées se sont beaucoup focalisées – et ont eu longuement à débattre – sur le projet d'introduction d'un système de rentes linéaires et, plus particulièrement, sur la définition du seuil d'invalidité ouvrant le droit à une rente entière (dès 70% dans la loi actuelle, 80% dans le projet soutenu par une partie du Parlement). Au final, après des débats très orientés finances, mais aussi parfois très émotionnels – notamment après l'intervention de Christian Lohr, conseiller national PDC en situation de handicap –, c'est une alliance un peu contre nature qui a provoqué, un beau jour de juin 2013, la chute et l'enterrement de la 6^e révision AI b. La Coraasp, à l'instar d'autres organisations de personnes handicapées, en particulier en Suisse romande, a affiché clairement son soulagement à la suite de ce dénouement. Ce positionnement très clair n'a cependant rien d'une attitude dogmatique ou politique. Ce qui a constitué le fil conducteur de notre ligne tout au long de ce processus – de la consultation en 2010 à l'enterrement de 2013 –, c'est bien l'intérêt des personnes souffrant de troubles psychiques et la connaissance que nous avons, grâce aux différentes actions que nous menons quotidiennement sur le terrain avec les

personnes concernées, des enjeux très complexes et subtils de l'insertion professionnelle des personnes ayant un handicap psychique. A chaque étape du processus de révision de l'AI, nous avons toujours analysé, au sein de la Commission politique sociale de la Coraasp, l'impact des changements envisagés pour les personnes concernées, tant sur un plan financier, social que médical. Les regards croisés et l'expérience partagée par les uns et les autres ont constitué une base solide pour défendre notre position, d'abord auprès de nos partenaires dans les organisations de personnes handicapées, puis auprès des personnalités politiques. Il nous paraît aujourd'hui essentiel de rappeler comment nos positionnements se construisent et de remercier tout particulièrement les membres de la commission politique sociale de la Coraasp: Jean-Marc Allaman, Jacqueline Brasey, Christophe Konyevits, Robert Joosten, Yves-Laurent Tschan. En 2013, notre commission a également accueilli deux stagiaires assistants sociaux de l'Afaap: Luis Lopes et Mélanie Magnin; leur regard frais et dynamique a été apprécié.

Florence Nater

RAPPORT DE LA COMMISSION ART. 74

Cette commission regroupe les neuf organisations qui participent au contrat de prestations avec l'OFAS. Elle s'est réunie à cinq reprises. De plus, elle s'est investie dans la finalisation de la nouvelle base de données statistiques et dans la formation qui en découle. Elle a également contribué à la formulation du projet de modélisation de l'action sociale en santé mentale, présenté dans le rapport de la directrice.

✚ Base de données statistiques

La restructuration de la base de données statistiques FileMaker a été finalisée. Nous remercions de leur engagement, Laurent Bortolotti, informaticien, et Paula Mégroz, ancienne responsable des statistiques pour la Coraasp. Tous deux ont également assuré la formation des gestionnaires statistiques des différentes organisations sous-contractantes. Un cours de base de données de cinq jours fut l'occasion pour les organisations de former de nouvelles personnes à la gestion des statistiques et de présenter les nouveautés aux plus anciens.

Un cours complémentaire de quatre jours a formé les personnes intéressées aux notions de base pour «exploitations externes» de l'ensemble des données existantes et pour la création de modules complémentaires simples. Les organisations disposent actuellement des compétences pour exploiter des fonctions de publipostage, exporter et analyser les données à leur guise et même développer de façon autonome des modules complémentaires pour introduire leurs statistiques spécifiques. Les formations ont fait l'objet de vidéo actuellement disponible pour le perfectionnement ou la formation de nouvelles personnes

Ce développement informatique très souple comprend un premier module de «gestions identitaire» (les personnes et leurs coordonnées) et un second module dédié aux statistiques des prestations OFAS. Plusieurs petites organisations ont adopté le premier module pour la gestion de l'ensemble de leur fichier d'adresses. Les organisations plus importantes, qui disposent de leur propre gestionnaire d'adresses, ont connecté ce dernier au module statistique. Elles évitent ainsi la saisie de données redondantes.

Quelques organisations ont financé un troisième module pour la gestion des membres et des cotisations. Cette base de données est à disposition des 23 membres de la Coraasp pour leur gestion d'adresses. Nous pensons que la base de données pourrait également être intéressante pour de petites faïtières de l'art 74 LAI.

Désormais, l'ensemble des organisations sous-contractantes utilisent toutes le même support pour la gestion de leur statistique de l'art.74 LAI.

Les prestations OFAS AI en bref

Pour 2013, la Coraasp a rempli globalement le contrat de prestations passé avec l'OFAS, malgré les baisses de prestations enregistrées entre les années 2012 et 2013.

Dans le conseil social, nous assistons entre les années à une baisse d'heures de prestations; par contre, le nombre de conseil et de clients progressent de façon significative, sauf pour les proches. Nous constatons les effets du gel des subventions. Les organisations doivent ajuster leurs prestations aux ressources disponibles en veillant à éviter l'épuisement des collaborateurs. Face à l'augmentation de la demande, des prestations réduites sont servies à un plus grand nombre de bénéficiaires. Ce rationnement des prestations va devenir sans doute critique d'ici 2018, puisque l'OFAS maintient son gel des subventions. Nous pouvons craindre que les organisations doivent refuser d'accompagner des clients, faute de ressources pour assurer des prestations de qualité.

Dans sa réponse à la motion du conseiller national Stéphane Rossini ¹, le Conseil fédéral justifie le gel des subventions par le fait d'une baisse des ayants droit. La Coraasp ne peut souscrire à cette analyse. En effet, au travers de l'étude de nos statistiques, nous constatons une augmentation continue du nombre d'ayants droit entre 2004 et 2013.

Pour les lieux d'accueil, la situation est stable. Pour les Prospreh, le volume de prestations fléchi, tout en restant dans les volumes convenus.

Le nombre de cours est stable avec une légère augmentation du nombre de participants. Nous assistons à des changements importants entre les jours et les heures «participants». Avec, globalement, une légère baisse, tant pour les cours répondant aux critères OFAS que pour ceux hors OFAS, la baisse se fait sentir auprès de tous les publics, sauf pour les cours aux professionnels. Cette augmentation de la participation des professionnels s'explique par les formations données à la suite de l'introduction du nouveau programme de gestion des données statistiques.

Si nous convertissons les jours de cours résidentiel et de cours d'un jour en heures, nous constatons une baisse de 3,5% des heures «participants», soit 7820 heures, dont 6792 pour les cours OFAS. Par contre, au niveau des différents publics, nous assistons à une baisse généralisée fortement contrebalancée par une augmentation dans la formation aux collaborateurs.

¹ http://www.parlament.ch/fr/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20133181

Les cours sont confrontés à une difficulté majeure: notre public de personnes en situation de handicap par suite de troubles psychiques se déplace peu sur des lieux inhabituels et dispose de petits budgets, ce qui les fait hésiter face à des frais de transport.

Jean-Pierre Zbinden

Prestations 2013 des partenaires au contrat de prestations OFAS-AI

	Collaborateurs		Bénévoles		nombre	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Conseil social	24'074	25'263 hres	2'874	4'313	Conseil bref	7'522 7'023
					Clients en situation de handicap	1'879 1'716
					Proches	124 130
Lieux d'accueil	11'835	12'185 hres	2'543	2'126	Clients en situation de handicap	1'060 1'118
					Présences	28'010 29'182
Propspreh *1					Collaborateurs	Bénévoles
					2013	2012
Information et relations publiques (9.1)					3'954	3'014 hres
Publications: écrit, audio-visuel ou électronique(9.2 & 9.3)					3'306	4'197 hres
Travail de fond (méthodologie+commissions+projets)(9.7)					1'523	2'108 hres
Soutien à l'entraide (9.8)					2'073	2'097 hres
					<u>10'856</u>	<u>11'416</u>
						716 1'033
						<u>1'248 2'141</u>

Cours	2013		2012		Nbre cours		Participants		Répartition des heures de cours :	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
résidentiels	544	741 jours	16	18	114	167				
d'un jour	193	189 jours	22	22	258	195			Pers. situation	
semestriels	3'398	2'525 hres	11	5	101	55			handicap	6'377 6'853 hres
total		0	49	45	473	417			Proches	192 205 hres
		0							Coraasp	
	2013	2012							- professionnels	1'025 531 hres
dont cours OFAS	733	752 jours	48	40	435	352			- bénévoles	3 12 hres
et	2'397	2'525 hres							Autres publics	224 501 hres
			2013	2012					total	<u>7'820 8'102 hres</u>
total heures de cours:			7'820	8'102 hres						
dont cours OFAS :			6'792	7'037 hres						

PROJETS ET PERSPECTIVES 2014-2015

Aujourd'hui plus que jamais, au vu du nombre de projets lancés par la Coraasp ou dans lesquels elle est impliquée, il est important d'assurer la continuité, la pérennisation et l'évaluation de ces différentes actions. Les perspectives 2014-2015 se déclinent dès lors en lignes de force que nous nous permettons d'évoquer sous forme d'énumération:

ACTIONS ET PROJETS EN COURS

Charte pour un partenariat entre les acteurs du domaine de la santé mentale

Poursuite des travaux du groupe de travail
Promotion et appropriation de la charte auprès des personnes concernées, des proches et des institutions
Interpellation des politiques

Formation de pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale et création d'un nouveau réseau

Suivi post-formation des étudiant-e-s actuellement en formation
Promotion, avec les pair-e-s formé-e-s, de ce nouveau rôle auprès des institutions
Promotion des pair-e-s praticien-ne-s dans les organisations membres de la Coraasp
Positionnement salarial
Développement et financement de la 2^e volée et pérennisation de la formation

Recherche-action «modélisation de l'action sociale Coraasp en santé mentale»

Réalisation de la recherche-action en partenariat avec l'éesp
Réalisation d'un documentaire audio-visuel
Validation des résultats et promotion du modèle

Campagne nationale de sensibilisation

Collaboration à la concrétisation de cette campagne au niveau de la Suisse romande
Recherche de fonds
Travail de réseau et de partenariat public-privé

Suivi romand de l'application du nouveau droit de protection de l'adulte

Organisation du forum social 2014 sur le thème du nouveau droit et de son application
Mise en place d'une plate-forme romande de suivi

Participation au congrès 2015 du Graap Fondation

Thème: affectivité, parentalité et troubles psychiques
Organisation d'ateliers citoyens en Suisse romande

SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION

Journée du 10.10 en 2014 à la HES de Sierre sur le thème de la transmission de l'expérience
Participation avec nos membres valaisans à la Foire du Valais en marge du 10.10
Positionnement de la Coraasp au travers d'articles dans revues spécialisées
Renforcement du travail auprès des médias au niveau romand

SECTEUR FORMATION ET COACHING

Consolidation du programme du secteur de formation
Consultation et participation des organisations membres
Poursuite des interventions dans les organismes de formation «santé et social»

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

Enquête Coraasp sur l'application des 5^e et 6^e révisions AI a
Suivi des prémices d'une nouvelle révision AI
Participation au groupe de «résonance» du groupe parlementaire santé psychique

COMMISSION ART. 74

Pour 2014, la Commission art. 74 centrera son énergie sur la négociation du contrat OFAS 2015-2018, qui subit un durcissement des conditions et un renforcement de la part administrative. Les subventions restent gelées au niveau de 2010; en revanche, le volume de prestations ne correspond pas à celui du dernier contrat, mais se fonde sur les prestations fournies ces dernières années. Certaines organisations ont obtenu des suppléments de subventions de leurs cantons ou de leurs communes pour développer des projets pilotes de ces prestations, mais ce sont des subventions qui ne sont pas garanties à moyen terme. Or, selon les directives de l'OFAS, ces nouvelles prestations doivent être intégrées dans la statistique OFAS, bien que ce dernier ne contribue pas à leur réalisation. Nous estimons que le gel des subventions au niveau 2010 implique un plafonnement du volume de prestations convenu pour la même année.

Par ailleurs, les changements administratifs introduits par l'OFAS pour le futur contrat nécessiteront une analyse et une adaptation de nos pratiques actuelles.

Dès la finalisation de la modélisation de l'accompagnement Coraasp en santé mentale qui est en cours de réalisation au sein des 24 organisations membres, nous réaliserons un audit pour évaluer les concordances et les écarts avec les pratiques des sous-contractants.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement nos organisations membres de leur engagement et de leur implication dans la réalisation de nos projets collectifs. «Les petits ruisseaux font les grandes rivières»... A certains égards, cette expression peut illustrer la vie et la dynamique de notre association. La diversité des structures et des moyens des différentes organisations membres de la Coraasp – allant des petites associations totalement autogérées et bénévoles à de grandes fondations – permet que chaque engagement, du plus modeste au plus important, contribue à la concrétisation de nos actions collectives et au développement d'une vision commune en santé mentale. Nos remerciements s'adressent également à notre présidente, Marlyse Dormond Béguelin, et aux membres du comité, Yvette Bajettini, Anne Leroy, Madeleine Pont et Antoinette Romanens, , qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts pour le pilotage de notre association et qui soutiennent avec enthousiasme le développement de nos différents projets.

La Coraasp tient également à remercier l'OFAS pour le versement des subventions sans lesquelles la Coraasp et certains de ses membres ne pourraient pas mener leurs actions et à saluer les excellents contacts établis avec nos interlocuteurs au sein de cette administration.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude à la Loterie Romande. En soutenant financièrement certains de nos projets, elles nous permet de répondre à des besoins, mais aussi de jouer un rôle précurseur et novateur dans le champ de la santé mentale en Suisse romande.

Avec le soutien de la

